

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 03/05/2024

Signature d'une convention de partenariat entre le SIED 70 et les COMMUNES FORESTIÈRES de Haute-Saône pour promouvoir le bois dans la souveraineté énergétique des territoires à partir de la biomasse forestière

Les objectifs de souveraineté énergétique en Bourgogne-Franche-Comté relèvent d'un mix énergétique où **la part du bois énergie est significative**. En région, le bois énergie représente aujourd'hui **63 % des énergies renouvelables**. Son développement va s'accroître comme le prévoient les politiques publiques qui incitent à **une augmentation de la consommation de chaleur renouvelable issue du bois d'ici 2050**.

Les territoires où la forêt communale est fortement présente ont tout intérêt à organiser leur filière locale « bois énergie » et à maîtriser son développement au regard de la ressource disponible pour faciliter l'approvisionnement de leurs chaufferies collectives.

Le **partenariat entre les Communes forestières de Haute-Saône et le SIED 70** vise à articuler leurs missions complémentaires et respectives pour la **défense, la promotion et le développement de la biomasse forestière dans une logique de filière courte**. Il s'agit de promouvoir le bois dans la souveraineté énergétique des territoires à partir de la biomasse forestière en s'appuyant :

- D'une part, sur le syndicat départemental d'énergie pour **développer les chaufferies collectives** à plaquettes forestières et les réseaux de chaleur ;
- Et d'autre part, sur les communes forestières pour **approvisionner ces équipements de chauffage en bois énergie à partir de la récolte en forêt communale après satisfaction des besoins affouagés**.

→ Signature de la convention

M. Jean-Marc JAVAUX, Président du SIED 70 et M. Philippe MARTIN, Président de l'association des COMMUNES FORESTIÈRES de Haute-Saône signent **ce vendredi 3 mai à 10h** sur le stand du SIED 70 (stand n°37) la **convention de partenariat** qui unit les deux structures dans cette démarche collaborative à l'occasion de la manifestation « Salon des Maires et des Élus de la Haute-Saône ».

Champ du partenariat

→ Promouvoir les outils pour une filière courte bois énergie

Le SIED 70 engage des actions pour développer les **chaufferies collectives à plaquettes forestières et les réseaux de chaleur**.

L'association des COMMUNES FORESTIÈRES de la Haute-Saône (COFOR 70) mène quant à elle des actions pour **approvisionner ces équipements de chauffage en bois énergie** à partir de la récolte en forêt communale après satisfaction des besoins affouagés.

Les partenaires ont un **intérêt commun** à trouver les voies et moyens pour que la récolte de produits bois énergie en forêt communale puissent **abonder les approvisionnements** en bois rond nécessaires à la production de plaquettes forestières.

Il s'agit, notamment, de **promouvoir les contrats d'approvisionnement bois énergie, conclus entre l'ONF** (pour le compte des communes apporteuses de bois rond) **et les producteurs** de plaquettes forestières implantés sur le département.

La COFOR 70 s'engage à **promouvoir le contrat d'approvisionnement** dans les actions d'animation qu'elle porte avec les territoires et leurs communes.

Le SIED 70 s'engage à intégrer cette dimension dans les **cahiers des charges de ses consultations** pour la fourniture et l'approvisionnement en plaquettes forestières des **chaufferies de la régie du SIED 70**.

→ Mener des actions de sensibilisation en partenariat

Le SIED 70 et les COMMUNES FORESTIÈRES de Haute-Saône mènent des **actions de sensibilisation** auprès des communes et des territoires de projets (Communautés de communes, d'agglomération, PETR, syndicat mixte, PNR) pour la promotion du bois énergie et la structuration de filière courte.

Ils travaillent en collaboration (appui technique, animation, actions spécifiques sur le bois énergie, ...) **avec les territoires engagés dans des démarches territoriales de transition écologique**, notamment avec ceux ayant mis en œuvre des **plans climat air énergie territorial (PCAET)** et des **programmes LEADER** dans lesquels est intégré un volet forêt-bois.

À propos du SIED 70 :

Le SIED 70, c'est plus de 25 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, de centrales photovoltaïques en toiture, un service de conseil en Energie Partagée, la valorisation des certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

A propos des Communes forestières de Haute-Saône :

Les Communes forestières qui regroupent 342 communes adhérentes, promeuvent et défendent les intérêts et les spécificités des communes propriétaires de forêt, forment et informent leurs élus, élaborent et animent des projets forêt-bois pour le développement des territoires et la transition écologique.

Contact SIED 70 : Sandrine GUENET - Tél : 06 99 25 80 41 - Mail : s.guenet@sied70.fr

Contact Communes forestières de Haute-Saône : Mikaël POISSONNET - Tél : 06 43 70 99 50 - Mail : mikael.poissonnet@communesforestieres.org